

## L'ÉPREUVE T.I.P.E. A 10 ANS !

**La dixième édition de l'épreuve T.I.P.E. s'est déroulée comme d'habitude à l'I.U.T. de l'Avenue de Versailles à PARIS du mercredi 21 juin au mardi 18 juillet 2006 ; soit quatre semaines étalées sur cinq. Cette année, le thème proposé aux candidats était (cf. BO. n°30 du 25 août 2005) :**

### « LES DUALITES EN SCIENCES »

Cette édition a permis à 318 examinateurs d'interroger 13609 candidats.

Cette nouvelle session s'est déroulée sans incident majeur. N'ayant eu à répondre qu'à une vingtaine de réclamations sérieuses (0,15%), on peut estimer que les dysfonctionnements peuvent être considérés comme extrêmement marginaux.

On ne rappellera jamais assez qu'il s'agit d'une opération lourde à structure administrative légère et dont le fonctionnement n'est soutenu que par la compétence et la motivation des personnels qui en ont la charge. Cette situation lui confère une fragilité dont il convient d'être averti. Fort heureusement, la conscience professionnelle, le dévouement et l'enthousiasme de l'ensemble des acteurs est un gage de solidité dont on espère qu'il sera pérenne.

L'épreuve vient de vivre, en 2006, sa dixième édition. Se trouve-t-elle dans sa petite enfance, dans l'adolescence ou en phase de maturité ? Quoi qu'il en soit, il est peut être utile de faire une sorte de bilan. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait nos responsables pédagogiques et je vous invite à consulter avec soin les avis qu'ils ont formulés avec le talent qu'on leur reconnaît.

Sans revenir sur les éléments qu'ils ont brillamment développés, je me contenterai de me pencher sur les grands fondements de l'épreuve à commencer par le sigle fondateur.

- TRAVAUX :

Il ne faut pas oublier que le terme travail a une réelle signification et qu'il ne doit pas être confondu avec bricolage, parfois tardif et qui ne peut faire illusion.

- INITIATIVE :

Il s'agit d'un terme qui doit être considéré dans toute son intégrité et qui ne doit pas être confondu avec suivisme car il s'adresse au choix du sujet, au mode d'opération et à la forme de la conclusion. Je mets aussi en garde certains candidats qui seraient tentés de choisir un sujet trop ambitieux ou sans possibilité d'expérimentation/simulation.

- PERSONNEL :

Le travail en équipe n'est pas interdit et dans certain cas, il peut devenir incontournable, cependant, chaque candidat doit montrer ce qu'il s'est approprié dans l'opération. Bien évidemment ceci est aussi et surtout vrai pour le travail individuel, dont l'excellence s'apprécie, non pas surtout par la qualité de connaissances acquises, mais par la **valeur ajoutée** au bagage initial. Ces aspects sont développés ci-après dans les contributions des Responsables Pédagogiques.

- ENCADRE :

Si nous avons pu constater que certains candidats étaient parfaitement préparés par leur encadrement, nous avons dû déplorer que d'autres étaient totalement dépourvus de préparation. Cette situation nous préoccupe car elle apporte une certaine distorsion dans notre souci d'équité.

Il ne faut pas oublier que cette épreuve fait partie d'un concours et bien qu'elle ne dispose pas d'un coefficient très important, elle peut avoir une influence déterminante sur le rang de classement. Elle peut permettre, à la suite d'un écrit et oral qui n'ont pas permis au candidat de donner toute sa mesure, d'aider à rétablir une situation. A contrario, il serait dommage qu'un début de concours réussi perde de son efficacité à la suite d'un T.I.P.E raté. Bien sûr, on pourra taxer ces propos d'élitisme, mais le propre d'un concours n'est-il pas de découvrir les meilleurs ?

Enfin le jury le plus performant ne parviendra pas à détecter les éléments du potentiel qu'un candidat s'obstine à cacher. Bien des déceptions proviennent du fait que la note ne correspond pas à ce que l'individu représente en général, mais à sa prestation lors de l'épreuve. Les candidats doivent être conscients qu'il leur appartient de montrer tout ce dont ils se sentent capables. Ils ont la possibilité d'afficher leur talent et leur personnalité. Qu'ils ne s'en privent pas en sachant cependant que toute exagération n'est pas forcément positive

Il est important de rappeler que le double rôle de la fiche synoptique : elle est d'abord destinée à une brève description du travail de l'année et à servir de support éventuel à la prestation orale. En deuxième lieu, elle permet de certifier que le travail a bien été effectué par le candidat qui le présente. Il est vrai que l'usage de la publication électronique a permis de simplifier certaines procédures. Cependant, certains refus de signature n'ont pas toujours été compris. Pour la prochaine campagne tout refus de validation conduira à une sanction qui pourra aller jusqu'à la note zéro à la partie C. Je ne doute pas que les professeurs encadrant sauront faire face à leur responsabilité dans ce domaine.

Je rappelle que les visiteurs sont acceptés lors des exposés à condition qu'il n'y ait qu'une personne à la fois et qu'elle ne soit pas récusée par le candidat, notamment, cette possibilité est offerte aux élèves de première année des C.P.G.E qui constituent 79% des participants. Nous nous réjouissons de constater que l'année 2006 a vu passer 373 visiteurs alors qu'ils n'étaient que 268 en 2005.

L'année prochaine, l'épreuve se déroulera du vendredi 22 juin au jeudi 19 juillet 2007. Ce découpage en milieu de semaine, inauguré en 2005, s'il pose quelques problèmes d'organisation, ne semble pas susciter de difficultés majeures.

Le thème retenu est (cf. BOEN n° 25 du 22 juin 2006)

**« LE TEMPS »**

Il suscite déjà un certain nombre d'interrogation par sa généralité. Je ne doute pas que les candidats sauront en faire leur profit pour nous proposer des sujets destinés à enthousiasmer nos interrogateurs.